



Le Reflet des Tours

Juillet 2019 - n° 29

EDITO

DANS CE NUMERO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

La période estivale démarre, clôturant la première partie de l'année 2019 qui marque un tournant dans la vie communale.

Après le vote du budget en fin d'année 2018, les différentes options prises ont commencé à être mise en œuvre, tout en continuant à maîtriser les finances communales et la fiscalité. Cela fait plus de 13 ans que les taux communaux n'ont pas été touchés, malgré les augmentations des coûts de gestion courantes (eau, téléphone, électricité, ...)

Ce premier semestre est surtout marquant par le début effectif des travaux de l'ancien hôtel de ville. Ce bâtiment emblématique de la commune va connaître une seconde jeunesse, mélangeant les styles moderne et ancien en accord avec l'architecte des bâtiments de France, et surtout offrir à la population une gamme de services destinés à tous, de la petite enfance à nos aînés, ainsi que les services médicaux. Il permettra aussi la création d'un lien piétonnier entre le bas de la commune (foirail) et la place centrale. Les travaux dureront presque un an et s'achèveront aux alentours de février 2020.

Durant cette période, nous devons faire des efforts. La place Bertrand de Lamothe est amputée d'un certain nombre de places de parking. Un affichage et des arrêtés municipaux ont été pris pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité de chacun. Merci à chacun d'aller garer son ou ses véhicules au foirail ou devant la Mairie quand il n'y a plus d'emplacements libres. Trop de véhicules se garent devant les portes, autour de la halle ou contre les barrières de chantier, gênant en cas d'intervention des pompiers. Je pense pouvoir compter sur le bon sens et la responsabilité de vous tous.

Dernier sujet, la loi Blanquer sur la réforme de l'école, comme toute loi, elle n'est pas toute mauvaise ou toute bonne, mais les élus bruchois s'inquiètent du sort qui est réservé aux écoles rurales. Le conseil municipal de Bruch restera très vigilant à toute modification qui irait à l'inverse des intérêts ruraux, malgré les informations rassurantes que le ministre a pu m'expliquer de vive voix lors de sa venue en Lot et Garonne.

Je vous souhaite de passer les meilleurs moments possibles en cette période estivale, pour que vous puissiez repartir à la rentrée avec le dynamisme qui vous caractérise.

Bonne lecture,
Bien amicalement,

Le Maire
Alain LORENZELLI

Edito page 1

Retour en images page 2-3

La CCAS en action page 3

La bibliothèque page 4-5

Vivre à Bruch page 5

- Office notarial de Bruch
- Machine à pain
- Le « bien vivre ensemble »

Budget communal 2019. page 6

Travaux..... page 7

- Réhabilitation de l'ancien hôtel de ville
- Installation de boîtiers à clés
- Entretien des fossés communaux

L'énergie solaire sur votre toit..... page 8

Guichet Unique de l'Habitat et de l'énergie..... page 8

Agenda..... page 8

Mémento..... page 8

Etat civil..... page 8

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Christine Lamarque,
Lionel Carpinella

Impression : par nos soins

Diffusion : La Poste
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Dimanche
18 novembre

Marché de Noël
du Comité des
Fêtes



Samedi
26 janvier

Sainte Barbe



Mardi 20
novembre

Sortie CCAS au
cabaret Petit
Paradis à Pont du
Casse



Samedi
13 avril

Défilé de
mode mixte
organisé par le
salon de
coiffure
Eleganza de
Bruch.



Dimanche
2 décembre

Marché de
Noël de
l'Association
des Parents
d'Elèves



Vendredi 29
mars

Répas des
seniors au Café
de la Paix
organisé par le
CCAS



Dimanche
20 janvier

Vœux du maire et du
conseil municipal.



Dimanche 14 avril

La cyclo-sportive Défi 47
passe à Bruch.



Retour en images (suite)

Dimanche 28
avril

Repas de la
chasse



14, 15 et 16 juin

Fête de Bruch



Mercredi 8 mai

Cérémonie
commémorative
au monument
aux morts



8 et 9 juin

Médiévales de Bruch



La CCAS en action

Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) sont toujours heureux de proposer bon nombre d'activités qui maintiennent le lien social et distraient les habitants de la commune tout en restant à votre écoute.

Le Club des Loisirs, organise diverses activités tous les 15 jours en alternant un mardi puis un vendredi, à la Mairie avec des **jeux de société, belote, ateliers détente-gym douce...** Il est à noter : plusieurs personnes douées en couture ont collaboré avec les bénévoles de l'association des Médiévales de Bruch pour **confectionner les oriflammes** qui décorent les lampadaires et les Tours du village. Aussi, en mai, le **loto intergénérationnel** a réuni les seniors et les écoliers de la commune. Puis le **repas de fin de saison à la Ferme du Caussens de Montagnac/Auvignon le vendredi 21 juin à 12h.**



Pour la rentrée prochaine, quelques dates sont à retenir :

- Le mardi 17 septembre : reprise des animations
- Le mardi 15 octobre : **repas à la Ferme Lafitte de Montgaillard**
- Les vendredis dont le 4 octobre : Rassemblement pour constituer un **groupe de marcheurs et randonneurs**

De plus, les membres du CCAS proposent le dimanche 6 octobre une sortie destinée aux enfants à partir de 6 ans et adultes, en commençant par un moment convivial à 12h au Foirail avec un « repas sorti du panier » suivi d'une découverte originale de notre territoire avec une « **Balade en canoë sur la Garonne** » (9 km sur l'eau au départ de Port Sainte Marie) animée par Georges LOT, historien et géographe tout terrain.

Si vous êtes intéressés pour participer ou obtenir de plus amples informations, contactez le secrétariat de la Mairie de Bruch.



La commune de Bruch dispose d'une bibliothèque située dans le même bâtiment que la mairie et l'Agence Postale Communale.

Frédéric et l'équipe de bénévoles vous accueillent.



La bibliothèque

"Boîte à livres" ou "livres nomades"

Une boîte à livres a été installée dans le parc derrière la mairie. Il s'agit d'une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est un complément de l'offre de la bibliothèque. Le but est aussi de pouvoir faire accéder à la lecture des publics plus ou moins empêchés par les horaires ou autres contraintes.



Horaires d'ouverture

lundi : 15h00-18h00
Jeudi : 14h00-16h30
Samedi : 10h00-12h00

Fermeture d'été 2019 :
Du lundi 29 juillet au samedi 24 août inclus

Gérée par un employé municipal, des élus et des bénévoles, la bibliothèque est ouverte au public 7 h 30 par semaine et propose environ 2000 livres en prêt.

Elle fait partie du réseau de la Bibliothèque Départementale de Prêt de Lot et Garonne et bénéficie à ce titre de dépôts périodiques de livres (entre 400 et 500 ouvrages).



Ceci permet d'accéder ainsi à un choix renouvelé de romans et de polars, à un espace dédié aux nouveautés, aux livres grands caractères, aux magazines et bandes dessinées pour

adultes et enfants.

L'inscription est gratuite pour tous.

Les ouvrages et documents peuvent être réservés directement auprès des responsables de la bibliothèque.

Du prêt de livres au prêt de jeux ...



La bibliothèque complète son offre pour les jeunes et adolescents par le prêt de jeux de société à ses abonnés.

Une action en faveur des plus jeunes

Frédéric, l'agent de la bibliothèque, reçoit les enfants de l'école de Bruch. Des livres et documentaires sont régulièrement mis à disposition des élèves de l'école de Montesquieu. Les enfants de la crèche, de la Maison d'Assistantes Maternelles et du centre de loisirs sont également accueillis à la bibliothèque.



La Bibliothèque Départementale met à notre disposition du matériel d'animation. Des activités ludiques sont ainsi proposées régulièrement aux enfants le samedi matin.



Office notarial de Bruch

Me Bernard Perella, notaire à Bruch depuis de nombreuses années, a décidé de prendre une retraite bien méritée. Il vient ainsi de passer le relais à sa remplaçante Me Lucie LANTAUME-BAUDET, associée au sein de l'office notarial SELARL Frédéric BLAJAN, Brice LAGIER et Lucie LANTAUME-BAUDET.



Nous souhaitons à Bernard Perella une excellente retraite et la bienvenue à Bruch à Lucie Lantaume-Baudet.

Le "bien vivre ensemble"

C'est d'actualité ! Le maire de Gajac en Gironde propose de les inscrire à l'UNESCO. Il s'agit là, des bruits ruraux, les reconnaissant par la même occasion comme appartenant au patrimoine national.

Oui, c'est vrai, protégeons ces bruits qui ne reflètent que notre quotidien à la campagne et l'image bucolique de celle-ci.

Néanmoins, le fait de vivre et d'habiter à la campagne ne doit pas être non plus un prétexte pour certaines incivilités récurrentes : le non-respect de l'environnement par exemple, ou bien le non-respect des autres qui nous entourent et avec qui nous vivons au quotidien, en les gratifiant d'une tonte de pelouse à 8 heures le dimanche matin !

Le bien vivre ensemble, c'est avant tout se mettre à la place de ses congénères et se demander si notre activité, notre façon de vivre, nos habitudes peuvent être modelées afin que tout le monde jouisse de la vie dans notre belle commune de Bruch.

Vivre à Bruch

Machine à pain

Afin de permettre à la population bruchoise d'acheter du pain au village, la mairie a mis en place depuis le 22 décembre 2018 un distributeur automatique de pains. Il est approvisionné par la boulangerie « La tradition du pain » à Vienne.



Budget communal 2019

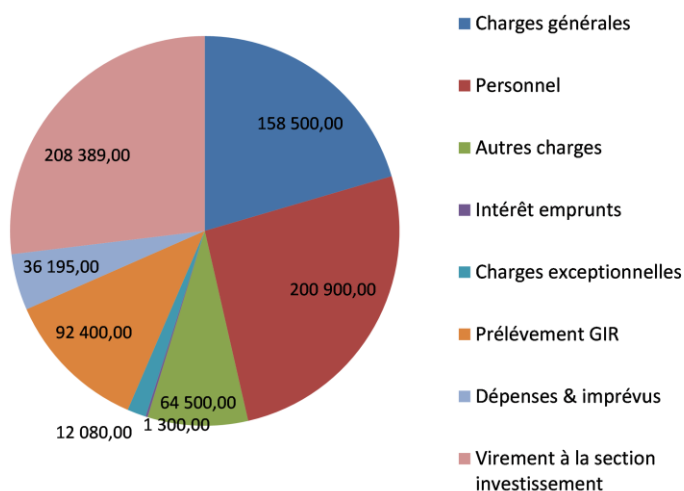
La section Fonctionnement :

Elle est composée des dépenses et recettes courantes.

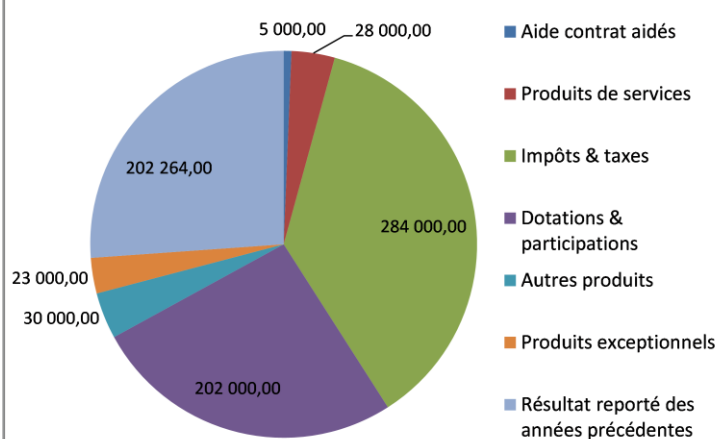
Une gestion rigoureuse a permis cette année encore de dégager un résultat de fonctionnement excédentaire sur l'année 2018, soit environ 112 000€.

Grâce à ce résultat cumulé à celui des années antérieures, nous avons pu affecter 150 000€ à la section investissement du budget 2019 (1068) et effectuer une opération d'ordre de 208 389€ en direction des recettes de la section investissement. Cela constitue l'auto-financement (l'épargne de la commune) et participe au financement des investissements.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

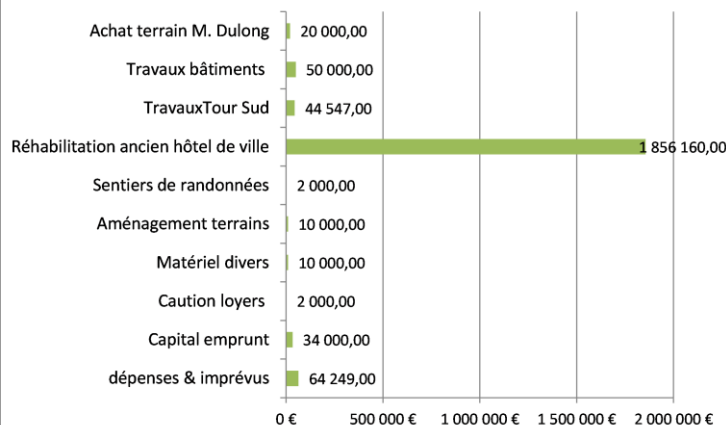


La section Investissement :

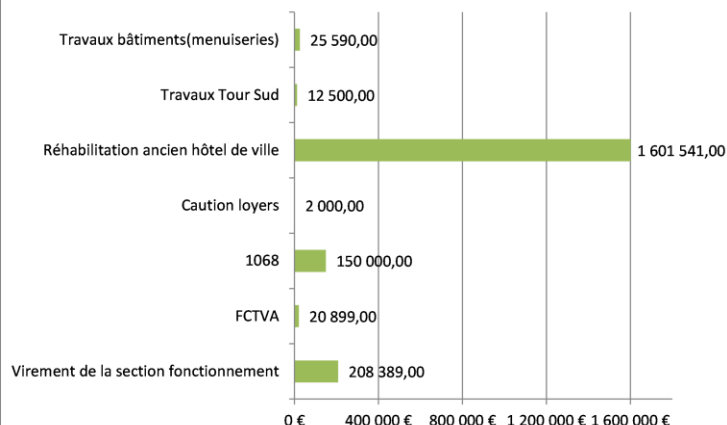
Le financement de la réhabilitation de l'ancien hôtel de ville, bien que réparti sur trois exercices (2018, 2019, 2020) est le principal investissement du budget 2019. Son financement est assuré par de l'auto-financement, des subventions, la récupération de la TVA et un emprunt (voir page suivante).

Les travaux de la Tour Sud, nécessaires pour éviter la dégradation de ce bâtiment classé, sont prévus en 2019, ainsi que l'achat d'un terrain près de l'atelier municipal, l'aménagement d'un sentier de randonnée, l'entretien du patrimoine communal, etc.

Dépenses Investissement (€)



Recettes Investissement (€)



Travaux

Réhabilitation de l'ancien hôtel de ville

C'est parti ! Depuis ce début d'année 2019, les tractopelles sont de sortie autour de l'ancien hôtel de ville.

Ce projet de réhabilitation qui est le fil rouge des élus de la municipalité depuis deux mandats, va permettre de moderniser ce bâtiment, qui n'était plus utilisé que pour son rez-de-chaussée en guise de salle des fêtes, tout en conservant son aspect historique.



Les premiers travaux ont consisté à démolir l'intérieur du bâtiment tout en

conservant la structure et la charpente.

Ensuite, il a fallu solidifier les fondations avec l'aide de micropieux en espérant accrocher au maximum la roche qui se

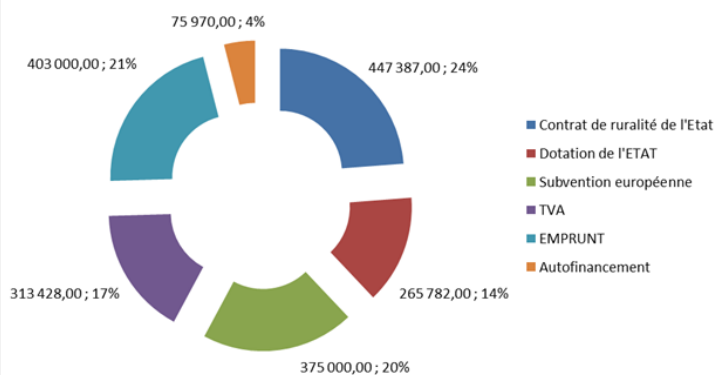
trouve en dessous du site, sachant que Bruch étant une motte



castrale, le dessous du castrum est composé essentiellement de sable ! Enfin, les prochains jours verront la construction des dalles et l'aménagement extérieur... Encore quelques mois de patience, et nous découvrirons début 2020, le résultat tant attendu.



Plan de financement de l'ancien Hôtel de Ville



Installation de boîtiers à clés

Depuis quelques mois, la commune de Bruch s'est équipée de deux boîtiers électroniques contenant les clés permettant d'ouvrir tous les bâtiments municipaux.

En effet, des incivilités nous ont amené à investir dans un système garantissant de tracer par le biais de codes personnels les utilisateurs des locaux de la commune.

Ces clés ont la particularité d'être infalsifiables et le fait de les copier est passible de poursuite.

Entretien des fossés communaux

Depuis 2008, un programme de suivi et de restauration des fossés appartenant à la commune a été mis en place en concertation avec les riverains.

Régulièrement nettoyés, les fossés permettent d'atténuer les conséquences des aléas climatiques comme nous en avons subi en juin 2018.

Le budget alloué par la commune à l'entretien des fossés s'élève à 7000 € pour l'année 2019.

L'énergie solaire sur votre toit

Albret Communauté propose un site internet gratuit et innovant qui calcule le potentiel de votre toiture en quelques clics

Que vous soyez une entreprise, une collectivité, un particulier,

un agriculteur : n'attendez plus !

Découvrez le potentiel de vos toitures sur

<https://albretcommunaute.insunwetrust.solar/>



MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : www.bru.ch.fr

Permanence de M. le Maire :

Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30

Mercredi et samedi : 9h30-12h

Vendredi : 9h-11h15 et 14h-16h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Tel : 05.53.48.66.57

Guichet unique petite enfance

05.53.65.21.91 ou 06.75.09.79.76 ou

06.75.09.81.90

ram@valdabret.fr

Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :

MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h
 au 05.53.67.79.05

Régime général : Centre médico social de Nérac
 au 05.53.97.44.00

Guichet Unique de l'Habitat et de l'Énergie

Le guichet unique de l'habitat et de l'énergie d'Albret Communauté a pour objectif de faciliter la vie des administrés en simplifiant leurs démarches pour les projets de rénovation énergétique de l'habitat.

Quand on a un projet de rénovation, les questions peuvent être nombreuses : quels sont les travaux prioritaires à réaliser dans mon logement pour gagner en confort ? Comment réduire ma facture d'énergie ? De quelles aides financières puis-je bénéficier pour les travaux de rénovation ? Quels sont les artisans en capacité de réaliser les travaux identifiés ?

Le guichet unique est là pour y répondre !

Il s'adresse à tous les usagers, locataires, propriétaires ou bailleurs du territoire, quel que soit leur profil et leur besoin.

Vous pouvez contacter le guichet unique par téléphone au 06.40.54.26.69 ou par mail

servicehabitatenergie@albretcommunaute.fr .

Une fois le premier contact établi, il vous sera proposé de prendre rendez-vous avec l'interlocuteur idoine.

En attendant, retrouvez toutes les aides possibles pour votre projet de rénovation : <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation>

ETAT CIVIL

Naissances :

JOURDAIN CAPRASIO Miha, Bernard le 22 janvier

GASTON Lucas, Didier, Jean-Claude le 05 avril

MATIME Gabriel, Charles, Molière le 11 avril

GONTÉRO Rose le 23 avril

Décès :

DAUBA Jean-Pierre le 29 mai

AGENDA

- ✓ **Dimanche 08 septembre** : randonnée pédestre et VTT organisée par le comité des fêtes
- ✓ **Dimanche 15 septembre** : vide-greniers organisé par l'amicale de sapeurs-pompiers de Bruch
- ✓ **Dimanche 06 octobre** : sortie CCAS avec repas sorti du panier et balade en canoë sur la Garonne
- ✓ **Dimanche 17 novembre** : marché de Noël, vide-puériculture, repas poule au pot organisé par le comité des fêtes